

## DÉLIBÉRATION n° **2024-068** de la séance du **17/12/2024**

### OBJET : **Convention d'adhésion aux applications du GIP informatique des CDG**

L'an deux mille vingt quatre, le mardi dix-sept décembre à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni à Nantes, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.

Nombre de présents : 14 Nombre de voix : 24

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

**Mmes et MM.** Philip SQUELARD, Pascal PRAS, Laurent TURQUOIS, Jean-Michel BUF, Karine PAVIZA, Marie-Irène BRIAND-BOUIN, Anne-Marie CORDIER, Philippe JOUNY, Frédéric MILLET, Jean-Pierre POSSOZ, Jacques PRAUD, Yvon LERAT, Emmanuel TERRIEN, Rodolphe AMAILLAND.

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :**

- › Mme Claire HUGUES avait donné pouvoir à M. Philip SQUELARD,
- › M. Anthony BERTHELOT avait donné pouvoir à M. Pascal PRAS,
- › M. Emmanuel RIVERY avait donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA,
- › M. Jean-Louis MOGAN avait donné pouvoir à M. Frédéric MILLET,
- › M. Nicolas CRIAUD avait donné pouvoir à M. Laurent TURQUOIS,
- › Mme Pascale BRIAND avait donné pouvoir à M. Jean-Michel BUF,
- › M. Claude CAUDAL avait donné pouvoir à M. Philippe JOUNY,
- › M. Driss SAÏD avait donné pouvoir à M. Emmanuel TERRIEN,
- › Mme Aïcha BASSAL avait donné pouvoir à M. Jean-Pierre POSSOZ,
- › M. Christophe JOUIN avait donné pouvoir à M. Jacques PRAUD.

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS :**

**Mmes et MM.** Xavier BONNET, Edith MARGUIN, Sylvain SCHERER, Alain VEY, Christelle BRAUD, Agnès DUHEM BOURGEOIS, Bernard LEBEAU, Lydie MAHÉ, Barbara NOURRY, Laurent DEJOIE.

#### **ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :**

##### **Pour la Direction des finances publiques :**

Mme Catherine CLANCIER-MICHELET, comptable assignataire et M. Jérémy TESSIER, conseiller aux décideurs locaux.

##### **Pour le Centre de gestion :**

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,  
M. Yannick BONNET, directeur délégué Attractivité et proximité et Emploi et dynamiques professionnelles,  
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,  
Mme Isabelle CONTREMOULIN, directrice déléguée Développement territorial et relations aux publics,  
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,  
Mme Ghislaine LAUNAY, cheffe de service Secrétariat général.

À l'unanimité, Mme Anne-Marie CORDIER a été désignée secrétaire de séance.

# Convention d'adhésion aux applications du GIP informatique des CDG

## EXPOSÉ

Le GIP Informatique des CDG avait à sa création vocation à se substituer aux coopérations informatiques inter-CDG existantes qui le souhaitaient et à intégrer des applications développées et proposées par l'un ou l'autre des centres de gestion au regard de leur intérêt pour l'ensemble des membres, après avoir assuré la neutralité financière de ces transferts.

C'est dans ce cadre que le GIP propose aux centres de gestion des applications répondant à leurs besoins communs dans un esprit de mutualisation, d'optimisation et d'accompagnement.

Les ressources du GIP proviennent des cotisations versées par ses membres, pour son fonctionnement administratif, et de contributions volontaires qui correspondent à l'usage individualisé des produits qu'il propose, pour les seuls centres de gestion utilisateurs.

Le Centre de gestion de Loire-Atlantique dans le cadre de ses missions et de son offre de service utilise les applications suivantes proposées par le GIP :

Emploi	Site Emploi Territorial Place de l'emploi public (obligatoire)
Concours	Agirhe Concours avec hébergement Site concours territorial (obligatoire)
Instances représentatives du personnel	Agirhe RH-Instances avec hébergement
Conseil médical	Agirhe Conseils médicaux avec hébergement
Prévention	IOTA-gestion ACFI

A ce titre, le montant de la contribution 2024 s'élevait à 31 070,17 €.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, il est proposé que viennent s'ajouter à ces applications :

- La comptabilité analytique (contribution annuelle de 9 102 €) ;
- Le système d'archivage électronique SESAM, incluant l'utilisation de la plateforme Pastell (contribution annuelle de 6 000 € en 2024) ;
- AUGIA (droit d'entrée de 7 500 €)
- La gestion de la relation aux citoyens (droit d'entrée de 13 225 € puis maintenance de 11 800 €)

A cette fin, il apparaît nécessaire de renouveler la convention d'adhésion aux applications du GIP informatique pour les années 2025-2026.

## DÉLIBÉRÉ

VU la convention constitutive du GIP Informatique des CDG approuvée par arrêté interministériel N°INTB1715923A du 9 juin 2017 publié au JO du 17 juin 2017 ;

VU la délibération n°16-043 du conseil d'administration du 13 décembre 2016 portant adhésion du Centre de gestion de Loire-Atlantique au GIP Informatique des CDG ;

Le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique, après en avoir délibéré à l'unanimité par 24 voix pour :

- **Autorise** le Président ou son représentant à signer la convention ci-annexée relative à l'adhésion du Centre de gestion aux applications du GIP Informatique des CDG ;
- **Dit** que les crédits correspondant sont inscrits au budget primitif 2025 du Centre de gestion, chapitre 65, article 65818.

Pour extrait conforme,  
Le Président,



Philip SQUELARD